



Mai-juin 2025

Bulletin bimestriel sur la veille informative et d'alerte sur les conditions des ménages pastoraux et agropastoraux

Le système de veille pastorale, mis en place par le Réseau Billital Maroobè (RBM) et Action Contre la Faim (ACF) avec l'appui des partenaires techniques et financiers (voir les logos en dernière page), s'appuie sur l'optimisation des dispositifs existants (veille informative, alerte et prévention des conflits, comptage et cartographie des mouvements de transhumance) établis par les organisations pastorales, en s'appuyant sur un réseau d'informateurs clefs. Les différents systèmes d'information permettent de fournir périodiquement :

(i) des alertes en cas de catastrophes, de conflits ou de menaces ; (ii) des informations sur la situation des ménages pastoraux, la disponibilité de la ressource naturelle (eau et pâturages), le fonctionnement des marchés et l'appui reçu par le secteur ; (iii) une cartographie des éleveurs et des animaux bloqués dans les pays situés dans la partie Sud de l'Afrique de l'Ouest en raison de mesures politiques ; (iv) l'identification des points de regroupement des troupeaux confrontés à la restriction de la mobilité ; et (v) la cartographie des mouvements des éleveurs le long du couloir central de transhumance, afin de mieux comprendre la dynamique et les caractéristiques des déplacements internes (nationaux) et transfrontaliers.

ZONE DE COUVERTURE DES SYSTÈMES DE VEILLE PASTORALE

Elle regroupe les zones d'intervention de RBM et ACF. Ces zones sont des sous-espaces pastoraux dans 11 pays : Mali (TASSAGHT), Niger (AREN), Burkina Faso (CRUS, RECOA), Sénégal (Antenne Sénégal), Mauritanie (GNAP), Togo (PAEP-Togo), Bénin (ANOPER), Nigeria (BILPAN), Côte d'Ivoire (OPEN/CI), Ghana (GNACAF) et en Guinée avec l'appui des services techniques décentralisés du Mali, du Niger et du Burkina.

FAITS SAILLANTS

- Début de la saison des pluies et de la campagne pastorale avec les premières précipitations de l'année sur de nombreuses zones agro-pastorales, induisant une amélioration de la disponibilité en eau d'abreuvement et la régénération des pâturages,
- Impact bénéfique sur la physionomie générale du cheptel. Les troupeaux présentent désormais un état corporel globalement passable.
- Intensification des flux transfrontaliers de transhumance, observée vers le Sahel central, marquant le retour progressif de milliers d'éleveurs et de leurs troupeaux vers leurs terroirs d'attache.
- Conflits autour des ressources pastorales et affrontements localisés, parfois meurtriers entre éleveurs et agriculteurs pour le contrôle des ressources.



- Forte concentration d'éleveurs et de troupeaux le long des principaux corridors transfrontaliers, en lien direct avec le retour progressif des transhumants vers leurs terroirs d'origine.
- Recrudescence des vols de bétail qui affectent certaines régions comme Tillabéri (Niger) ainsi que l'Est et le Sahel burkinabè, menaçant la sécurité alimentaire et économique des ménages pastoraux.
- Hausse des prix des céréales, de l'aliment bétail et des produits de première nécessité, avec des pics sur le sucre, le SPAI. Les petits ruminants enregistrent une hausse modérée, mais constante, traduisant une reprise progressive de la demande. Hausse de prix de la main d'œuvre.

ALERTES DE LA PERIODE

- ✓ **07 mai 2025** : Bankilaré, région de Tillabéri (Niger) ; Conflit d'usage entre éleveurs et agriculteurs autour d'un point d'eau de transhumance ; plusieurs blessés et dispersion des troupeaux vers des zones marginales.
- ✓ **10 mai 2025** : Sikasso, région de Sikasso (Mali) ; Concentration inhabituelle de troupeaux dans les périmètres maraîchers en périphérie de la ville due à la rareté des pâturages ; tensions croissantes avec les producteurs locaux.
- ✓ **12 mai 2025** : Kongoussi, région du Centre-Nord (Burkina Faso) ; Interdiction temporaire de circulation de bétail à la suite de la dégradation rapide des pâturages dans les zones de repli.
- ✓ **15 mai 2025** : Téra, région de Tillabéri (Niger) ; Déplacement massif de troupeaux en provenance du Mali observé à la suite d'affrontements communautaires dans le cercle d'Ansongo ; les infrastructures locales sont saturées.
- ✓ **18 mai 2025** : Yanfolila, région de Sikasso (Mali) ; Fermeture de la piste de transhumance sud vers la Côte d'Ivoire, forçant les éleveurs à stationner dans des zones déjà en pénurie de ressources.
- ✓ **21 mai 2025** : Djibo, région du Sahel (Burkina Faso) ; blocus sur la route de transhumance vers le nord, entraînant une concentration critique de bétail dans les zones périphériques de Djibo.
- ✓ **26 mai 2025** : Maradi, région de Maradi (Niger) ; Des tensions communautaires ont été signalées suite à l'installation prolongée de troupeaux transfrontaliers dans les zones de cultures vivrières.
- ✓ **29 mai 2025** : Koulikoro, région de Koulikoro (Mali) ; Accroissement rapide du nombre de troupeaux dans la zone de Kolokani à cause des restrictions de mobilité dans le nord ; début de conflits d'accès à l'eau.
- ✓ **02 juin 2025** : Tahoua, région de Tahoua (Niger) ; Des cas de vol de bétail en augmentation dans les zones de regroupement temporaire de transhumants.

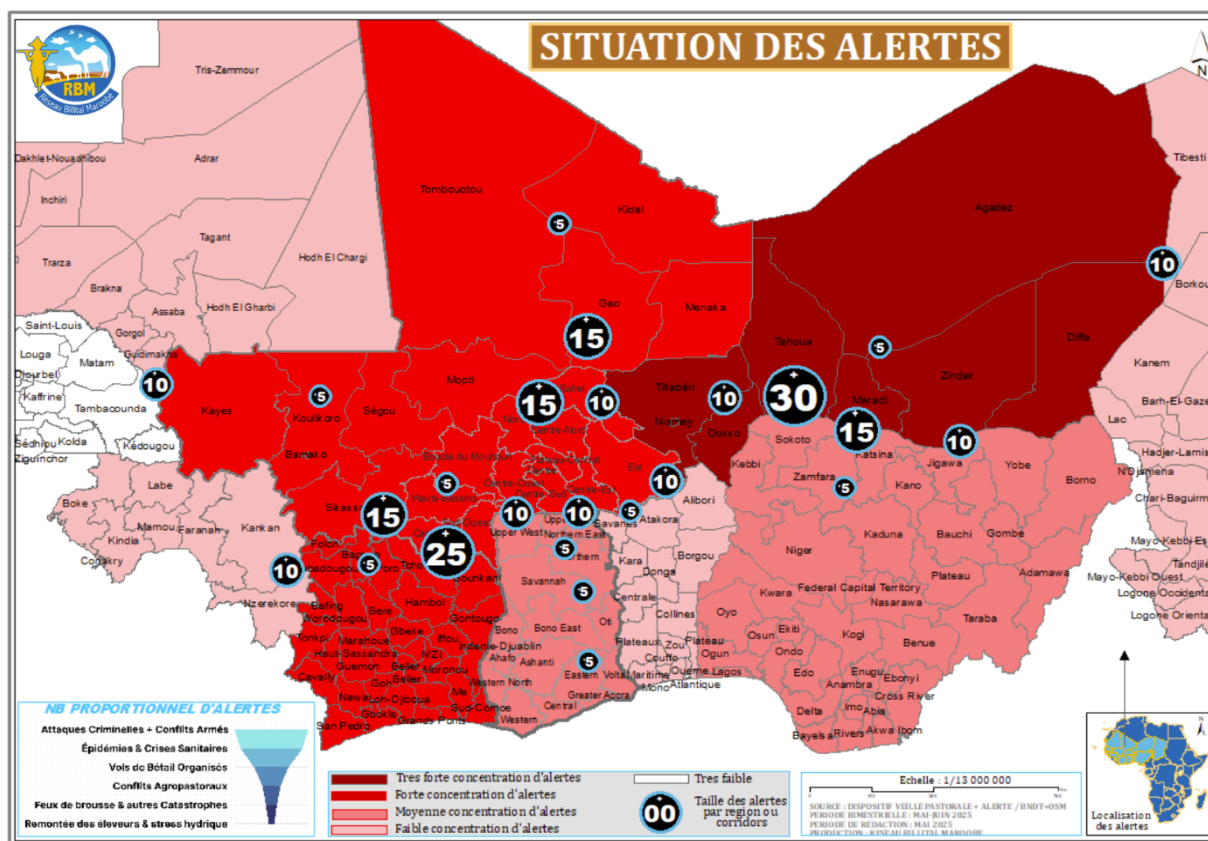


Au cours de la période allant de mai à juin 2025, les pays du Sahel central et zone d'intervention du RBM ont enregistré une aggravation des vulnérabilités, marquée par :

- ® Une recrudescence de la situation sécuritaires
- ® Des violences perpétrées sur plusieurs formes
- ® Des conflits intercommunautaires
- ® Des cas de maladies humaines et animales
- ® Une pression accrue sur les ressources naturelles (eau, pâturages) créant des tensions
- ® Des déplacements forcés de populations et d'éleveurs.

Toutefois, le Niger reste l'épicentre des alertes (zone de très fortes concentrations de situations d'alertes), suivi par le Burkina Faso et le Mali.

Les zones de concentration d'alertes furent des régions entières et des corridors transfrontaliers. Ainsi, les régions de Tahoua au Niger, Bounkani en Côte d'Ivoire, Gao au Mali, Sahel, Centre-Nord, Nord et Est au Burkina Faso ont été respectivement touchées par ordre d'importance. Les zones de corridors transfrontaliers concernées furent le MMS, SKBO, BBT, Maradi-Katsina, Zinder-Jigawa, Nord Ghana-Sud Burkina Faso, et le corridor et N'Zerekoré-Bafing, Kabadougou- Kankan.



Carte n°1 : Situation des alertes.

Face à cette spirale de vulnérabilités et de tensions territoriales, la pression croissante sur les ressources naturelles impose une attention particulière à la disponibilité en pâturages et en aliments du bétail (SPAI), dont l'analyse constitue un levier essentiel pour anticiper les déséquilibres environnementaux et protéger les moyens d'existence pastoraux.

DISPONIBILITE EN PÂTURAGES & ALIMENT DU BETAIL (SPAI)

➤ Disponibilité en pâturages

® Etat des lieux, analyse et interprétation de la disponibilité en pâturages et SPAI :

Les données collectées entre mai et juin 2025 révèlent une détérioration marquée des pâturages dans plusieurs régions de la zone d'intervention du RBM certes, mais une remarquable amélioration par rapport à la période bimestrielle précédente :

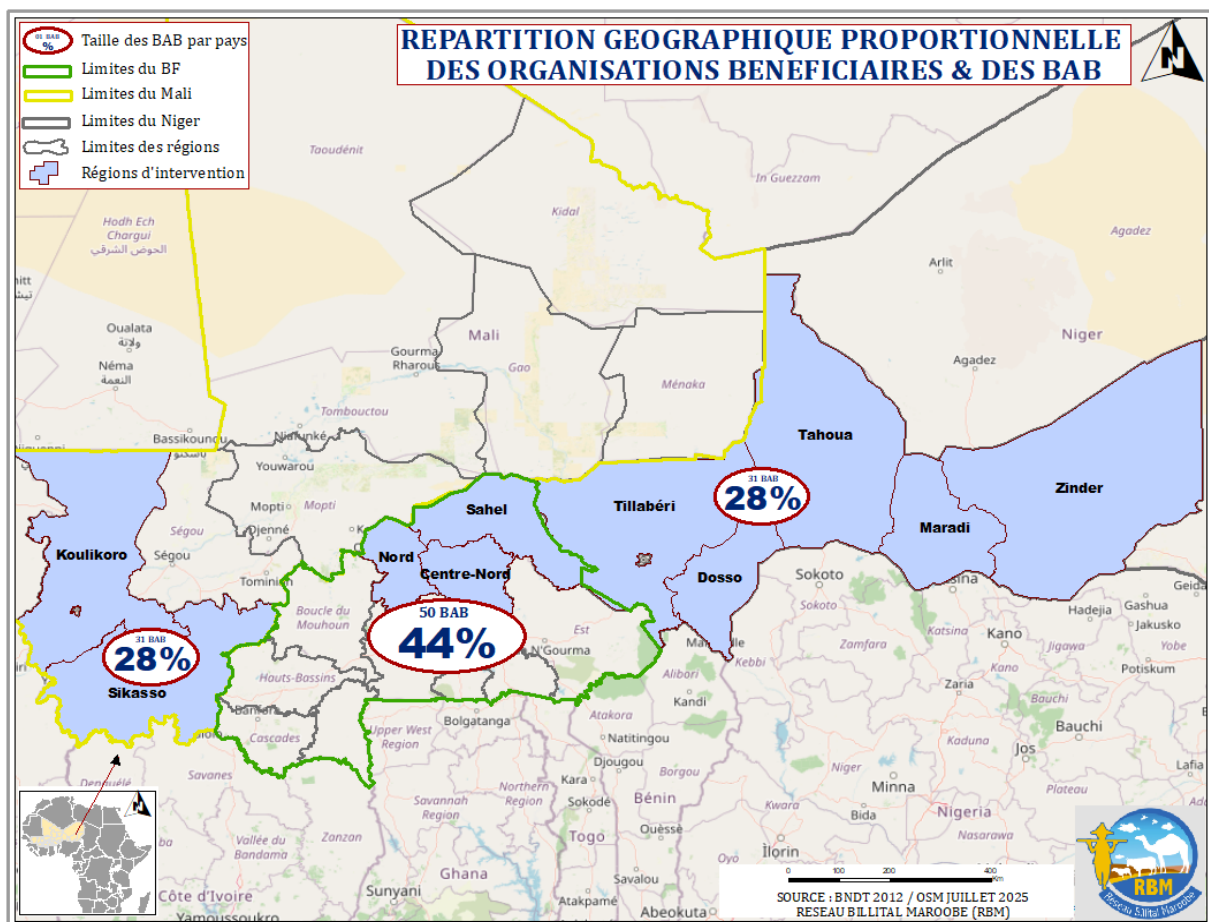
- Au Burkina Faso, la situation pastorale est globalement modérée avec une majorité de communes en disponibilité insuffisante à moyenne, mais des zones comme le Sahel, le Nord et la Boucle du Mouhoun subissent une forte pression sur les ressources, tandis que quelques localités du Sud-Ouest affichent une meilleure disponibilité.



- Au Mali, des déficits marqués en pâturages sont observés notamment à Ségou, Kati et Sikasso, alors que certaines zones du sud-ouest présentent des conditions plus favorables.
- Au Niger, la disponibilité des pâturages est globalement meilleure, avec une forte présence de sites en situation moyenne à suffisante ou très suffisante (Zinder), notamment autour de Tahoua, Maradi et Dosso.



Les cercles vides rouges sur la carte N° 2 ci-dessous de la disponibilité en pâturages et SPAI indiquent une pénurie ou indisponibilité de SPAI. Ces points apparaissent principalement dans le Centre-Nord, Koulikoro, Gao, Tillabéri, Tahoua et Maradi. Entre la période bimestrielle précédente et celle de mai-juin 2025, le taux de pénurie en SPAI a connu une baisse significative, passant de 52 % à seulement 11 %. Cette amélioration peut être interprétée comme le résultat d'un meilleur accès aux ressources pastorales, d'un début de saison pluvieuse favorable ou d'un repositionnement efficace des stocks dans certaines zones stratégiques. Toutefois, cette amélioration reste fragile et localisée, et mérite une vigilance continue pour éviter une remontée du déficit dans les zones historiquement vulnérables.



Carte n°3 : répartition proportionnelle des BAB.

® Analyse et interprétation

La carte illustre la répartition proportionnelle des Banques d'Aliments pour Bétail (BAB) et des organisations bénéficiaires dans l'échantillonnage géographique des 3 pays d'intervention, mettant en lumière une concentration dominante au Burkina Faso. Elle constitue un outil stratégique pour l'analyse SPAI, en particulier en matière de réponse aux pénuries alimentaires animales, de renforcement des infrastructures pastorales, et d'anticipation des tensions sur les marchés de l'aliment bétail.

La répartition des BAB montre que 44 % des unités recensées, soit 50 BAB, sont concentrées au Burkina Faso dans les régions du Nord, du Centre-Nord et du Sahel, traduisant un maillage structuré de l'approvisionnement pastoral, tandis que le Mali, avec 28 % des BAB (31 unités) situés à Sikasso et Koulikoro, présente une répartition plus diffuse révélant des efforts localisés mais encore limités dans les zones d'élevage transfrontalier, alors qu'au Niger, où l'on retrouve également 28 % des BAB répartis entre Tillabéri, Dosso, Tahoua, Maradi et Zinder, la vaste superficie couverte engendre d'importants écarts d'accès pour les éleveurs.

La faible densité des BAB au Niger laisse présager une vulnérabilité accrue face aux sécheresses, avec des effets directs sur les conditions du SPAI (stress animal, conflits d'accès aux ressources, pression sur la transhumance). Cette carte croisée avec les données de pénurie SPAI permet de cibler les interventions (appui aux BAB communautaires, relèvement logistique) dans les zones les plus critiques. Les différences régionales dans la répartition des

BAB révèlent également des inégalités d'accès aux intrants, créant un risque de hausse spéculative des prix dans certaines zones. Cette situation met en lumière la nécessité d'une gouvernance régionale coordonnée des approvisionnements et des dispositifs d'urgence SPAI.

® *Alertes par commune*

Au Burkina Faso, les régions du Nord, du Centre-Nord et du Sahel, qui concentrent 44 % des BAB, connaissent une pression accrue sur les infrastructures d'approvisionnement pastoral, avec des tensions croissantes liées à la demande excédentaire, notamment dans les communes de Djibo, Dori, Kongoussi et Kaya, où les stocks sont en baisse et les prix en hausse.

Au Mali, dans les régions de Sikasso et Koulikoro, bien que 28 % des BAB soient présents, leur dispersion géographique limite leur efficacité. Des alertes sont signalées dans les communes de Yanfolila et Kolokani, où les éleveurs peinent à accéder aux intrants vétérinaires et à l'alimentation animale.

Au Niger, les régions de Tillabéri, Dosso, Tahoua, Maradi et Zinder, qui regroupent également 28 % des BAB, affichent une disparité d'accès alarmante : les communes de Bankilaré, Tchintabaraden, Gouré et Zinder-ville sont particulièrement touchées par l'éloignement des infrastructures, les longues distances à parcourir et les conflits d'usage autour des points de vente.



® *Conditions des éleveurs face à cette situation*

À cette période, les éleveurs font face à des conditions contrastées selon les zones. Dans plusieurs régions du Burkina Faso et du Mali, la détérioration des pâturages combinée à une pression élevée sur les ressources naturelles et cette situation du SPAI exposent les ménages pastoraux à un stress alimentaire croissant pour leurs troupeaux. Le surpâturage lié à la remontée précoce des éleveurs transhumants, l'insécurité réduisant l'accès aux pâturages, ainsi que la dépendance au SPAI (souvent difficile à obtenir en raison de ruptures d'approvisionnement et d'inflation), aggravent la vulnérabilité des éleveurs.

Toutefois, l'amélioration relative observée dans certaines zones du Niger (notamment Zinder, Maradi et Tahoua), du Mali (Sikasso, Kadiolo) et dans quelques localités du Centre-Nord et Est du Burkina offre un certain répit à une partie des éleveurs. La baisse du taux de pénurie du SPAI (de 52 % à 11 %) témoigne d'un accès légèrement amélioré à ces ressources complémentaires, mais cette dynamique reste fragile, localisée et insuffisante pour inverser totalement les effets d'un début de saison irrégulier.

En somme, les éleveurs sont en situation de résilience sous tension, où toute perturbation climatique, sécuritaire ou logistique pourrait rapidement aggraver leur précarité, malgré les premiers signes d'amélioration dans certaines poches géographiques.



® *Interprétation du sort des éleveurs*

Le sort des éleveurs à cette période peut être qualifié de difficile mais encore maîtrisé dans certaines zones. Malgré une amélioration relative de la disponibilité du SPAI et des pâturages par rapport à la période précédente, de nombreux éleveurs restent confrontés au surpâturage, à la limitation d'accès aux zones pastorales à cause de l'insécurité, et à la hausse du coût ou la pénurie de compléments alimentaires.

Dans les régions les plus affectées (Centre-Nord, Est, Boucle du Mouhoun, Ségou, Koulikoro, Tillabéri...), les éleveurs doivent faire face à un stress hydrique et alimentaire croissant pour leur cheptel, entraînant des déplacements précoces, une dépendance accrue au SPAI, et parfois des tensions d'accès aux ressources. En revanche, dans les zones comme Zinder, Maradi ou certaines parties du Sud-Ouest burkinabè, la situation est temporairement plus stable, offrant un répit aux éleveurs qui s'y trouvent ou qui y convergent.

En résumé, les éleveurs vivent une période de transition fragile entre insécurité pastorale chronique et soulagement partiel, où les conditions restent volatiles et où la moindre perturbation pourrait les replonger dans une situation plus difficile. Mais au-delà de la disponibilité des pâturages et du SPAI, la situation pastorale en mai-juin 2025 s'apprécie également à travers l'accès à l'eau et l'état sanitaire des ruminants, deux indicateurs essentiels du bien-être animal en contexte sahélien.



DISPONIBILITE EN EAU & SANTE DES RUMINANTS

➤ Disponibilité en eau

Entre mai et juin 2025, la disponibilité en eau pour l'abreuvement du bétail reste globalement précaire dans plusieurs zones du Sahel central, avec des disparités notables entre les pays.

Cependant, 64% des perceptions indiquent une disponibilité moyenne, suffisante et très suffisante.

- Au Burkina Faso, de nombreuses localités (notamment dans le Centre-Nord, le Sahel et l'Est) signalent une insuffisance persistante en points d'eau fonctionnels, obligeant parfois les éleveurs à parcourir de longues distances ou à concentrer le bétail autour des rares points disponibles, aggravant les risques de conflits.
- Au Mali, la situation est relativement similaire dans les régions de Mopti, Ségou et Koulikoro, avec des retenues d'eau basses ou en voie d'épuisement, bien que certaines zones du sud affichent une amélioration progressive due aux premières pluies enregistrées.
- Au Niger, la situation apparaît un peu plus favorable, en particulier dans les régions de Dosso et Maradi où l'humidité des sols et la recharge des mares commencent à soutenir les besoins du bétail. Toutefois, dans certaines poches de Tahoua et Zinder, l'accès reste limité, notamment du fait de la pression animale et des risques sécuritaires autour de certains points d'eau.



® Répartition des principales sources d'eau utilisées

Source d'approvisionnement	Fréquence estimée	Commentaire
Puits	Très dominant (≈60-65%)	Source fixe, souvent communautaire, mais vulnérable à l'épuisement en saison sèche
Rivières & Barrages	≈20-25%	Ressources naturelles plus abondantes en saison pluvieuse mais exposées à la pollution et aux conflits d'accès
Mares	≈10-12%	Présentes localement, souvent temporaires et non sécurisées
Forages	≈8-10%	Source fiable mais rare, souvent liée aux projets d'aménagement ou ONG
Offices nationaux	Cas ponctuels	Accès institutionnel ou semi-public, parfois destiné aux centres urbains ou agro-industriels
Autres sources	Cas dispersés	Citernes, réservoirs privés, points d'abreuvement improvisés

➤ Tensions autour des points d'eau (22% des communes)

- Au Burkina Faso, les tensions autour des ressources pastorales sont particulièrement marquées dans l'Est et le Sahel, zones structurellement vulnérables où la concentration du bétail et le manque d'accès aux pâturages accentuent les risques de conflits.
- Au Mali, des foyers de tensions sont observés exclusivement à Sikasso et Gao, en lien avec la saturation des points d'eau et la transhumance précoce, tandis que des zones comme Mopti et Koulikoro présentent une situation relativement calme.
- Au Niger, la situation est globalement plus apaisée, avec une majorité de localités sans tension, bien que des cas localisés à Tahoua et Maradi traduisent une pression ponctuelle sur les ressources et des dynamiques transfrontalières parfois conflictuelles.

➤ Etat de santé des ruminants

® Maladies récurrentes chez les ruminants (13% des communes)

Les données pour cette période de mai à juin 2025 révèlent une constance des maladies chez les ruminants, directement liée à la dégradation des conditions de vie et à la raréfaction des ressources :

Maladie	Fréquence	Taux de Mortalité	Zones à Risque	Actions Urgentes
Pévol	Élevée	40-60%	Dosso, Tahoua	Vaccination ciblée, quarantaine
Safa	Récurrente	30-50%	Tahoua, Maradi	Dépistage rapide, abattage sanitaire
Appé	Modérée	50-70%	Dosso (Gaya)	Contrôle des mouvements de bétail
Pasteurellose	Récurrente	20-40%	Maradi, Tillabéri	Antibio-thérapie, désinfection
Newcastle (volailles des éleveurs)	Par période déterminée	60-80%	Toutes régions	Vaccination de masse

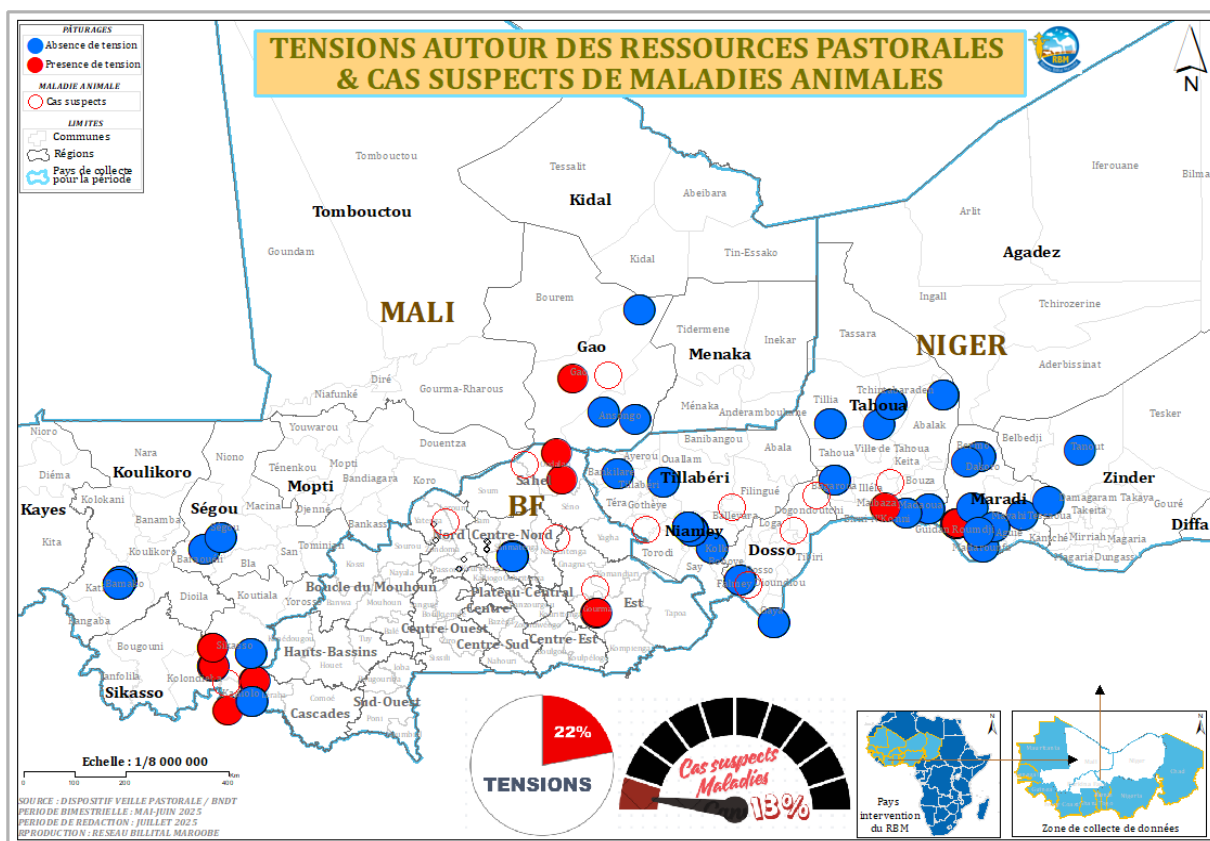
Des mortalités animales importantes ont été signalées dans plusieurs zones pastorales sensibles, en lien direct avec des affections épidémiques et parasitaires mal-maîtrisées. Les régions particulièrement touchées incluent :

- Tillabéri : communes de Ballayara, Banibangou, Bankilaré, Kirtassi, Torodi et Sakoirra.
- Dosso : Guiladje.
- Gao : Tin Hama.
- Centre-Nord : Boulsa.



® Causes et vulnérabilité des éleveurs face aux crises sanitaires

La saturation des points d'eau et des pâturages provoque un stress physiologique chez les animaux, aggravé par une couverture vétérinaire limitée, tandis que l'augmentation des interactions entre troupeaux favorise la propagation d'éventuelles maladies. La sécheresse et les conflits, fragilisent les éleveurs face aux maladies animales qui ont également un accès limité aux services vétérinaires, d'où un suivi sanitaire insuffisant du cheptel dans des conditions pastorales dégradées qui affaiblissent la résilience des systèmes d'élevage.



Carte n°4 : Tensions autour des points d'eau.



Clinique vétérinaire mobile à Bono (Ghana) : une réponse innovante aux défis de santé animale en contexte de transhumance

Les questions sécuritaires ont profondément bouleversé les itinéraires classiques de transhumance, contraignant les éleveurs à s'adapter en empruntant de nouveaux couloirs pour contourner les zones sensibles. Ces redéploiements ont contribué à faire émerger de nouvelles zones de prédilection, notamment dans le nord des pays du Golfe de Guinée. Le Ghana, et en particulier la région de Bono, s'affirme désormais comme une destination fréquente pour les éleveurs transhumants.

Toutefois, cette mobilité accrue s'accompagne de nouveaux défis, notamment en matière de santé animale. Dans les zones d'installation temporaire comme permanente, l'accès à des services vétérinaires adaptés reste limité, ce qui aggrave les risques sanitaires pour le bétail. À ces difficultés s'ajoutent des contraintes bien connues dans les systèmes vétérinaires pastoraux : usage fréquent de médicaments de contrefaçon, manque de personnel formé en milieu pastoral, logistique médicale insuffisante, et faiblesse des mécanismes de veille sanitaire en zones mobiles.

Pour répondre à ces enjeux, une initiative conjointe a été lancée dès 2024 avec l'appui du Réseau Billital Maroobé (RBM) et du projet SNV/MOPSS, en collaboration avec les autorités vétérinaires du Ghana. L'objectif : rapprocher les soins vétérinaires des éleveurs transhumants en installant une clinique mobile spécialisée dans la santé animale au nord du Ghana, à Sunyani, dans la région de Bono.

Ce projet est né d'un partenariat transfrontalier entre deux vétérinaires privés, l'un du Burkina Faso, l'autre du Ghana qui ont su conjuguer leurs expertises et formaliser un mandat partagé, fondé sur le droit d'établissement vétérinaire reconnu dans l'espace CEDEAO. Ce mécanisme permet à un praticien dûment enregistré dans un pays membre de déléguer son mandat à un confrère établi dans un autre État, favorisant ainsi une coopération régionale pragmatique et adaptée aux réalités du terrain.

La clinique vétérinaire mobile, branche de Sunyani (Bono) a été officiellement inaugurée le 27 juin 2025. Elle assure depuis des services de vaccination, de traitement des pathologies majeures (trypanosomiase, parasitoses, dermatoses...), et de conseil sanitaire en zone pastorale. Dès sa première tournée, plusieurs dizaines d'animaux ont été vaccinés, marquant un premier pas concret vers une offre de soins de proximité pour les pasteurs en déplacement.

Cette expérience pionnière ouvre la voie à la création d'un réseau régional de cliniques mobiles dans les pays d'accueil des transhumants notamment la Côte d'Ivoire, le Togo et potentiellement le Bénin. L'ambition est claire : assurer une continuité de soins vétérinaires en contexte de mobilité, en s'appuyant sur des partenariats interprofessionnels et des cadres juridiques communautaires.



Les produits vétérinaires de la Clinique



Première sortie de la Clinique



® **Interprétation croisée**

Une superposition partielle des zones de tension et des foyers de maladies animales laisse penser que les conflits d'accès aux ressources pastorales contribuent à la détérioration de l'état sanitaire du cheptel.

Les localités cumulant tensions autour des ressources et suspicions de maladies, telles que le Centre-Nord au Burkina Faso, Sikasso au Mali et Maradi au Niger, constituent des zones critiques nécessitant une attention prioritaire en matière de prévention et de réponse.

Alors que les éleveurs subissent des maladies animales, des pertes de cheptel, l'endettement et l'accès limité aux soins, cette vulnérabilité humaine s'inscrit dans un contexte plus large de concentration et de mouvements anormaux des animaux, où la raréfaction des pâturages et les déplacements forcés exacerbent les risques sanitaires et économiques.

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS DES ANIMAUX

➤ **Etat des lieux**

La concentration des animaux entre mai et juin 2025 dans les zones agro-sylvo-pastorales du Sahel central a été marquée par des dynamiques critiques à passable, influencées par quelques facteurs clés tels que :

- L'installation des premières pluies
- La remontée des éleveurs et leurs animaux vers les terres d'attaches
- Insécurité et conflits : Dans des régions comme Tillabéri (Niger), le Sahel burkinabè, ou Gao (Mali).

Les mouvements de transhumance suivent les corridors traditionnels reliant le Mali, le Niger et le Burkina Faso, avec une dynamique marquée de retour vers le Sahel central après la transhumance sèche.

➤ **Analyse des niveaux de concentration (très faible à forte) :**

Les zones de Dori, Djibo et Kaya au Burkina Faso, ainsi que Tillabéri, Torodi, Banibangou et Bankilaré au Niger, enregistrent une très forte concentration de troupeaux, traduisant un retour massif des transhumants et une pression critique sur les ressources pastorales. Des zones comme la Boucle du Mouhoun, le Sud-Ouest nigérien et le Nord malien accueillent des troupeaux en transit ou en stationnement temporaire, exposant ces régions à un risque modéré de surcharge pastorale.

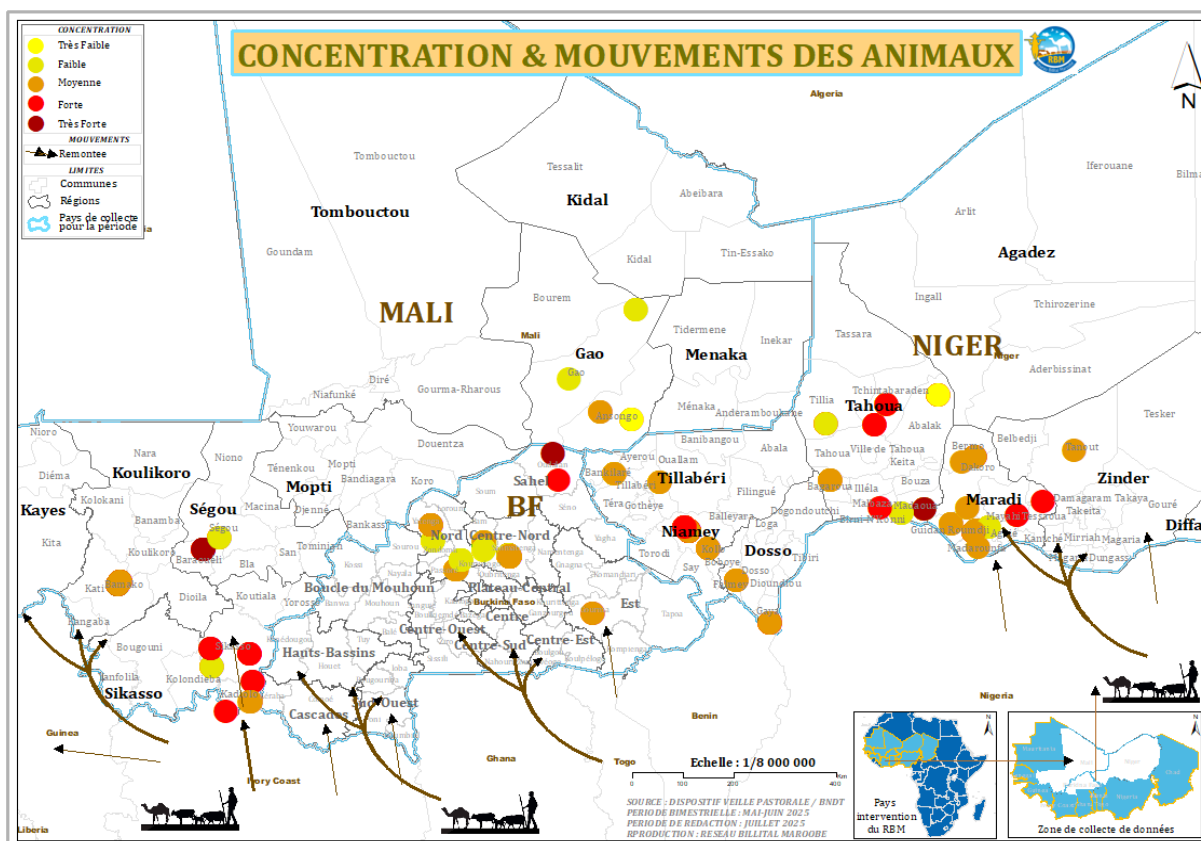
La concentration des troupeaux reste cependant très faible dans les zones arides éloignées (ex : nord du Mali, nord Niger), où l'accès à l'eau et aux pâturages est faible malgré la survenance des premières pluies, limitant la présence animale. Cette concentration atteint un niveau fort autour des points d'eau permanents (fleuve Niger, barrages de Maradi) et des zones agricoles périurbaines, générant du surpâturage, des conflits et une dégradation accélérée des ressources pastorales.



➤ Analyse comparative

Période	Zones de très forte concentration	Zones de concentration moyenne	Zones de faible concentration
Mars–Avril 2025	11 % des sites (principalement Tillabéri, Dori, Gao)	19 % des sites	69 % des sites (zones méridionales)
Mai–Juin 2025	Environ 25-30 % des sites (Sahel central, retour massif des transhumants)	40-45 % des sites	25-30 % des sites (Sud Mali, Sud Burkina, Sud Niger)

La période de mai-juin marque une augmentation nette de la concentration animale dans le Sahel central, liée au retour des transhumants vers leurs terroirs d'attache. En mars-avril, la majorité des troupeaux étaient encore dispersés dans les zones méridionales ou en transit, avec une pression pastorale modérée. La période de mars-avril correspondait au pic de la soudure pastorale, avec des tensions extrêmes sur les ressources.



Carte n°5 : Concentration des animaux et mouvements du bétail.

➤ Situation de la mobilité pastorale

® Dynamique générale de la mobilité pastorale

- La période de mai-juin marque le retour progressif des transhumants sahéliens (Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal) vers leurs terroirs d'attache, après plusieurs mois passés dans les zones plus humides du Golfe de Guinée (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Togo, Bénin).
- Cette mobilité saisonnière est motivée par la reprise des pluies dans le Sahel, entraînant une régénération partielle des pâturages et des points d'eau.
- Ces transhumants avaient entamé leur descente vers les pays du Golfe de Guinée entre octobre et décembre, conformément aux calendriers de transhumance établis et aux accords bilatéraux en vigueur avec les États côtiers. Ils continueront dans cette dynamique pastorale de remontée vers les pays Sahéliens jusqu'en juillet-août 2025.



Togo : Une transhumance interne encadrée, fruit d'un compromis entre sécurité et cohésion sociale

En 2021, les autorités togolaises ont décidé de suspendre la transhumance, aussi bien interne que transfrontalière, sur l'ensemble du territoire national. Cette décision, justifiée par des impératifs de sécurité, visait à prévenir les conflits intercommunautaires, limiter les risques de criminalité transfrontalière et contenir la propagation de maladies animales.

Cependant, cette mesure, bien que légitime dans son intention, a eu des effets secondaires notables. On a observé une concentration du bétail dans certaines zones, entraînant une pression accrue sur les ressources, ainsi qu'une précarisation progressive des ménages pastoraux, désormais privés de leur principal levier d'adaptation : la mobilité.

Face à ce contexte, les acteurs pastoraux ne sont pas restés passifs. En appui aux orientations du Gouvernement, ils ont mobilisé leurs réseaux pour accompagner la mise en œuvre de la suspension. Cela s'est traduit par des actions de sensibilisation communautaire, le déploiement d'outils d'information sur la réglementation, ainsi que des interventions de médiation dans les zones les plus sensibles.

Pour la campagne agropastorale 2025–2026, un tournant s'opère : les autorités togolaises ont annoncé qu'elles autorisaient la reprise encadrée de la transhumance interne. Une autorisation s'accompagne d'un cadre réglementaire renforcé, visant à conjuguer mobilité pastorale et sécurité. Parmi les mesures imposées figurent : le recensement préalable des troupeaux, la vaccination obligatoire du cheptel, la présentation des pièces d'état civil des bouviers, la déclaration anticipée des itinéraires, et la notification systématique des autorités administratives dans les zones de départ comme d'arrivée.

Bien que ces conditions puissent sembler contraignantes pour certains éleveurs, elles constituent une avancée importante en ce qu'elles reconnaissent le pastoralisme comme une réalité socio-économique à part entière, tout en veillant à préserver la paix sociale.

Pour accompagner la mise en œuvre de cette nouvelle orientation, une campagne de sensibilisation a été menée dans les 16 communes de la région des Savanes. Portée par un acteur communautaire engagé, avec l'appui du RBM et des partenaires techniques et financiers, cette initiative a permis de vulgariser les nouvelles modalités réglementaires auprès des bouviers et des autorités locales. Le contenu de la campagne incluait notamment : l'enregistrement des troupeaux, le port obligatoire de pièces d'identification pour les bouviers, le choix entre déplacement à pied ou convoi motorisé, et le respect strict des itinéraires validés.

Par ailleurs, des référents communautaires ont été désignés, et des comités de gestion des conflits ont été institués dans chaque commune, avec le soutien des autorités coutumières et des forces de sécurité. Cette gouvernance locale renforcée vise à anticiper les tensions et à désamorcer les conflits avant qu'ils n'émergent.

Les premiers résultats sont déjà perceptibles. Entre le 14 et le 18 juillet 2025, plus de 144 éleveurs ont pu se déplacer dans un cadre concerté, sécurisé et soutenu par une large adhésion communautaire. Cette dynamique illustre qu'un équilibre est possible entre réglementation et mobilité, à condition d'un dialogue constant entre acteurs et d'un accompagnement de proximité.



Campagne de sensibilisation dans les 16 communes de la région des Savanes



® Contraintes majeures rencontrées

a. Quelques restrictions politiques et sécuritaires

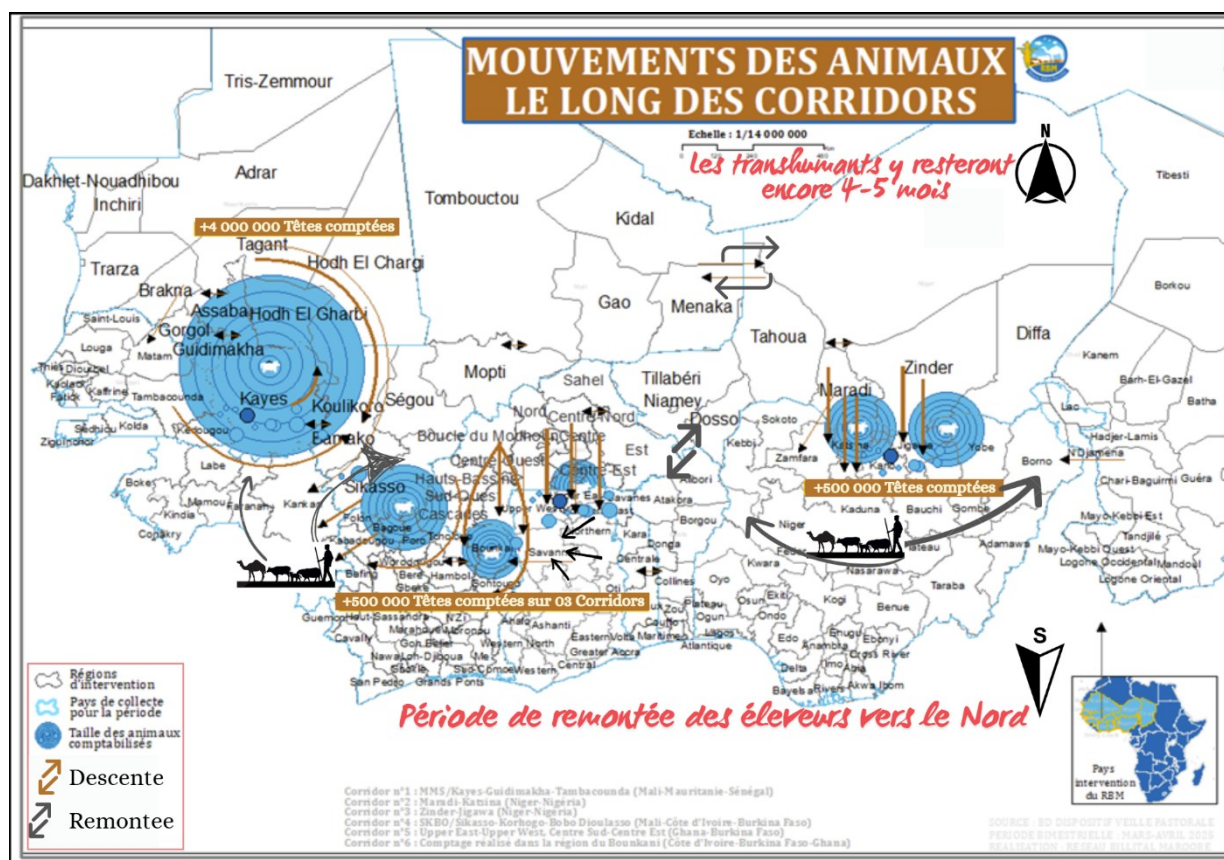
- En Guinée, une interdiction unilatérale de la transhumance transfrontalière a été décrétée à partir du 2 mai 2025, invoquant des tensions foncières, des impacts environnementaux et d'autres risques liés à la sécurité des éleveurs et des animaux.
- Cette décision a provoqué un refoulement chaotique des troupeaux maliens, déjà engagés dans les couloirs de transhumance, aggravant les tensions à la frontière.
- Suspendue au Togo depuis 2020, la transhumance continue néanmoins de poser des défis majeurs. En dépit de l'interdiction en vigueur, certains bouviers parviennent à entrer sur le territoire togolais, provoquant des tensions croissantes avec les communautés locales. Mais des dispositions sont prises pour préserver la paix et prévenir les conflits liés à la transhumance.

b. Stigmatisation et pratiques abusives

Dans plusieurs pays côtiers, les éleveurs sahéliens sont confrontés à des accusations d'insécurité, à des rackets, des arrestations arbitraires (rapatriements) ou à des taxations illégales, en raison de l'absence de mécanismes de traçabilité reconnus.

c. Pression foncière et conflits d'usage

Les conflits entre agriculteurs sédentaires et éleveurs transhumants sont en hausse, notamment en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Ghana.



Carte n°6 : Mobilité pastorale / Transhumance interne et transfrontalière.



® Recommandations stratégiques

- Renforcer la traçabilité numérique du bétail (puces, CIT, carnets de transhumance, ...) pour sécuriser les flux et réduire les abus.
- Mettre en place des couloirs transfrontaliers sécurisés et balisés, avec des accords de gestion partagée des ressources.
- Promouvoir des plateformes de dialogue intercommunautaire pour prévenir les conflits et favoriser la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs.
- Harmoniser les politiques pastorales entre États sahéliens et côtiers, en s'appuyant sur les instruments régionaux (CH, CEDEAO, PRAPS, RBM).



ETAT D'EMBOINPOINT DES RUMINANTS

➤ État des lieux et statistiques

- 76 % des ruminants sont classés « Passable », indiquant qu'une grande majorité d'animaux survivent avec des réserves corporelles minimales, et ont bénéficié des bienfaits de l'hivernage mais sans marge de résilience face à un stress supplémentaire (sécheresse par endroit, maladie, mort d'animaux, ...).
- Seuls 1% et 15 % atteignent respectivement un état « Tres Bon » et « Bon », probablement concentrés dans des zones à ressources stables (points d'eau pérennes, pâturages gérés).



- 1% en état « Critique » et 7 % « Médiocre » signalent des cas d'urgence : animaux émaciés, à haut risque de mortalité, souvent dans des zones arides telle que le nord du Niger et du Mali, le Sahel burkinabè ou encore des zones surpeuplées.

➤ **Interprétation et implications**

i. Une majorité d'animaux en situation de survie fragile

- Le fait que 76 % des ruminants soient classés « passable » indique que la grande majorité du cheptel a pu bénéficier des premiers effets de l'hivernage (pluies, repousse herbacée, recharge des points d'eau), mais reste dans un équilibre physiologique précaire.
- Ces animaux disposent de réserves corporelles minimales, ce qui signifie qu'ils peuvent survivre à court terme, mais n'ont aucune marge de résilience face à un nouveau choc (sécheresse localisée, épidémie, déplacement prolongé, etc.).

ii. Une minorité en bon état, concentrée dans des zones favorables

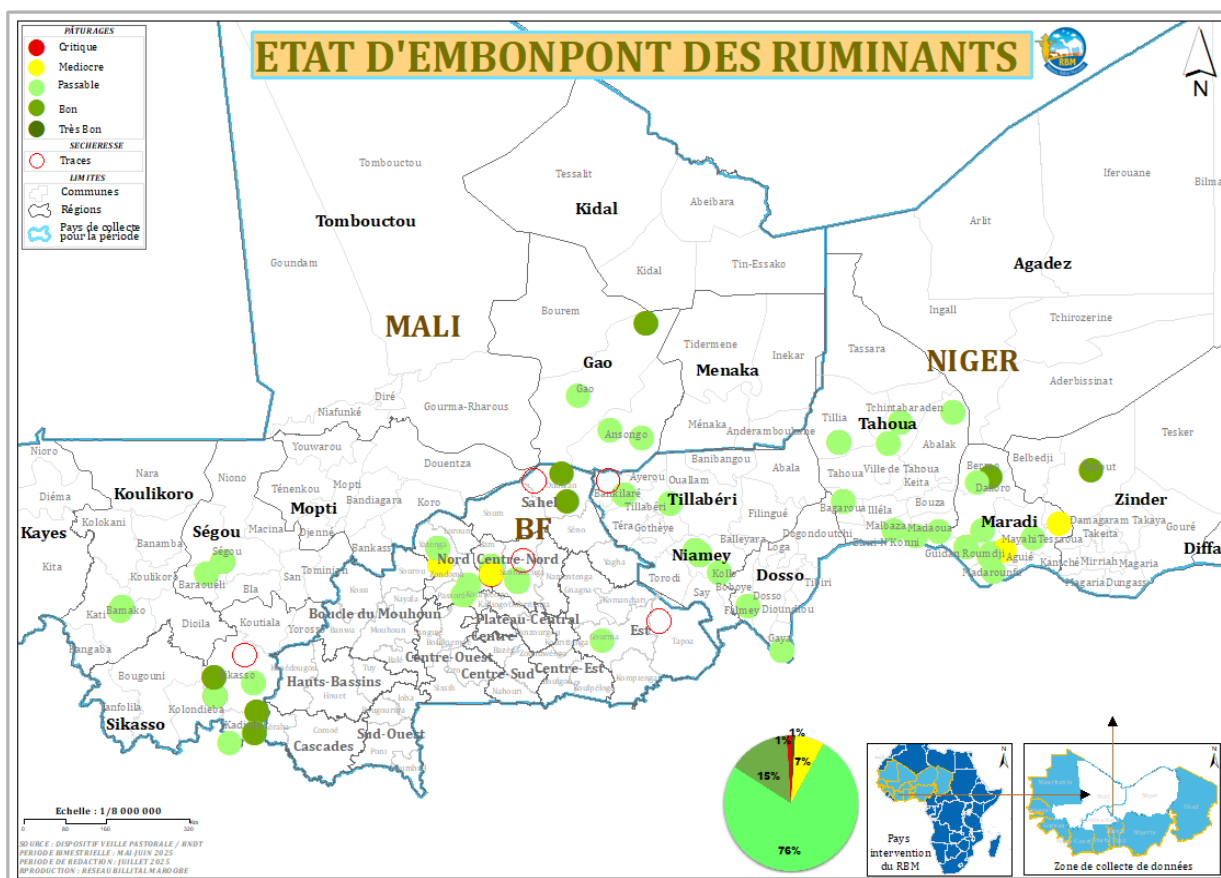
- Seuls 1 % des animaux sont en état « très bon » et 15 % en état « bon », ce qui reflète une inégalité spatiale d'accès aux ressources.
- Ces troupeaux sont probablement localisés dans des zones à ressources stables, telles que les zones humides résiduelles, les périmètres pastoraux bien gérés ou les terroirs bénéficiant d'un encadrement vétérinaire et fourrager, renforcé.

iii. Des signaux d'alerte dans les zones critiques

- Les 1 % d'animaux en état « critique » et les 7 % en état « médiocre » constituent une alarme sanitaire et pastorale.
- Ces cas sont souvent observés dans :
 - ✓ les zones arides et structurellement déficitaires (nord du Niger, nord du Mali et zones de corridors),
 - ✓ les zones de concentration extrême (Sahel burkinabè et zones de corridors),
 - ✓ ou les espaces marginalisés sans accès régulier à l'eau, aux soins vétérinaires ou aux pâturages régénérés.
- Ces animaux sont émaciés, affaiblis, et exposés à une mortalité élevée si aucune intervention rapide n'est mise en œuvre.

iv. Recommandations prioritaires

- Cibler les zones à forte proportion d'animaux en état « médiocre » ou « critique » pour des interventions.
- Renforcer la surveillance sanitaire et nutritionnelle dans les zones de retour de transhumance, où les risques de surcharge et de contagion sont élevés.
- Appuyer les zones à potentiel de résilience (où les animaux sont en bon état) pour en faire des pôles de stabilisation pastorale.



Carte n°7 : Etat d'embonpoint des ruminants et constat de sécheresses.

➤ **Comparaison de l'état corporel des ruminants : amélioration relative mais fragile**

Catégorie d'état corporel	Mars-Avril 2025	Mai-Juin 2025	Évolution
Très bon	0 %	1 %	⬆️ Légère amélioration
Bon	16 %	15 %	⬆️ Légère baisse
Passable	68 %	76 %	⬆️ Hausse significative
Médiocre	13 %	7 %	⬆️ Nette amélioration
Critique	3 %	1 %	⬆️ Forte amélioration

La période de mai-juin 2025 marque une transition fragile entre la soudure et la reprise pastorale. Si les conditions se sont améliorées par rapport à mars-avril, la majorité du cheptel reste en état passable, sans réelle marge de résilience. Les zones de retour (Sahel central) doivent être prioritairement ciblées pour les appuis vétérinaires, fourragers et de régulation des flux.

➤ **Corrélation avec les indicateurs précédents**

Indicateur	Mars-Avril 2025	Mai-Juin 2025	Évolution
Etat d'embonpoint	Forte vulnérabilité (16 % en état critique/médiocre)	Risque toujours présent (8 %)	Légère amélioration
Conflits agro-pastoraux	+15 % de tensions autour des points d'eau	Persistants dans les zones de retour	Stable
SPAI < 30 %	Corrélée à la baisse d'embonpoint dans les corridors saturés	Toujours critique dans les zones de concentration	Stable

Mai-juin 2025 montre une amélioration superficielle, mais sans consolidation durable : les troupeaux sont stabilisés, mais non renforcés.



Les feux de brousse sont un phénomène récurrent dans les régions sahéliennes, souvent déclenchés par des activités humaines (agriculture, chasse, etc.) ou par des conditions climatiques extrêmes (sécheresse, vents forts). Ils ont des impacts significatifs sur les écosystèmes, les moyens de subsistance des populations pastorales et agricoles, et la sécurité alimentaire.

➤ Analyse des données spécifiques

Région/Pays	Présence de feux	Observations clés
Tillabéri (Niger)	Oui, plusieurs cas (cf carte 1)	Zone la plus touchée, foyers dispersés mais récurrents
Gao (Mali)	Oui, au moins 4 cas	Feux localisés, probablement liés à la fin de la transhumance
Tahoua (Niger)	Oui, 2 cas	Apparition tardive, probablement résiduelle
Sikasso (Mali)	Oui, 3 cas	Cas isolés, en marge des zones agricoles
Tchad	Oui (résiduels dans le sud)	Feux tardifs observés dans le sud (Moundou, Batha) liés à la préparation des champs.
Mauritanie	Oui (Hodh Chargui, Bassiknou)	52 feux recensés, 465 km ² brûlés ; baisse par rapport à 2024 grâce aux pares-feux
Guinée Conakry	Oui (N'Zérékoré)	Feux localisés dans la réserve de Ziamia ; mesures communautaires de lutte en cours
Togo	Faible à modéré	Feux précoces en baisse ; foyers résiduels liés à la chasse et aux pratiques agricoles
Cote d'Ivoire, Nigeria, Sénégal, Benin	Néant	

Entre mai et juin 2025, la situation des feux de brousse au Burkina Faso est restée globalement calme, avec peu d'incidents signalés, en raison de la fin de la saison sèche et de l'arrivée progressive des premières pluies dans plusieurs régions. Toutefois, dans certaines zones du Centre-Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun, des poches de feux résiduels ont été rapportées, traduisant une persistance des pratiques de brûlis en lien avec la préparation des espaces agricoles ou le nettoyage de couloirs de transhumance. Cette situation, bien que moins critique que durant les mois précédents, appelle à un renforcement de la sensibilisation communautaire et de la surveillance en période de transition saisonnière.

Dans la même lancée, au Ghana et en Côte d'Ivoire, la période de mai à juin 2025 a été marquée par une quasi-absence de feux de brousse, en raison de la saison pluvieuse bien établie sur l'ensemble des zones agroécologiques. Les précipitations régulières ont réduit les risques de départs de feu, contrairement à la période sèche précédente durant laquelle des foyers avaient été signalés dans certaines savanes du nord. La situation est donc restée stable et maîtrisée, sans impact majeur signalé sur les ressources pastorales ou forestières.

➤ Projections pour juillet- août 2025

Durant la période de juillet à août, les risques de feux de brousse dans les pays du Sahel central devraient rester modérés à faibles, en raison de l'installation progressive de la saison des pluies sur l'ensemble des zones agro-pastorales. Les sols humides et la croissance végétale limiteront naturellement les départs de feu dans la majorité des régions. Cependant, des risques localisés pourraient émerger dans les zones semi-arides ou tardivement arrosées, notamment le Sahel burkinabè (provinces nord et nord-est), le Nord du Mali (Tombouctou, Gao) et certaines parties

de Tahoua et Tillabéri au Niger, où des pratiques culturales précoces (brûlis, défriches) ou des tensions autour des couloirs de transhumance pourraient favoriser l'allumage de feux involontaires. Ces foyers resteraient ponctuels mais méritent une surveillance communautaire renforcée et une sensibilisation préventive, notamment autour des zones de concentration du cheptel et dans les zones forestières exposées.

➤ Comparaison des feux de brousse sur trois périodes

La dynamique des feux de brousse au Sahel central a connu une évolution contrastée sur les trois dernières périodes bimestrielles, traduisant à la fois une crise aiguë suivie d'un certain apaisement climatique et pastoral.

PERIODES	SURVENANCE
Janvier-février 2025	Cette période a enregistré les premiers signaux alarmants, avec des foyers localisés de feux dans plusieurs zones pastorales, sans être encore massifs. Le stress hydrique croissant et les pratiques de brûlis précoce ont constitué des facteurs de risque en gestation.
Mars-avril 2025	Elle a marqué une escalade dramatique des feux de brousse, en particulier au Niger (Tillabéri, Tahoua), au Burkina Faso (Sahel) et au Mali (Sikasso). Cette période a été caractérisée par : ✓ Une hausse fulgurante des superficies brûlées (+193 % à Tillabéri), ✓ Des pertes de pâturages critiques (-15 % à Sikasso), ✓ Des tensions intercommunautaires exacerbées, notamment au Sahel burkinabè, ✓ Des incidents graves sur le bétail, au Niger où des animaux ont péri dans les flammes (Soudégayé). ✓ Dans le Golfe de Guinée (Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire), les feux ont été largement amplifiés par l'agriculture extensive, l'orpaillage et les brûlis non contrôlés.
Mai-juin 2025	En contraste avec la période précédente, les feux de brousse ont connu une nette accalmie grâce à l'installation progressive de la saison des pluies. Les régions sahéliennes ont enregistré peu de départs de feu, à l'exception de quelques foyers résiduels liés au nettoyage agricole ou aux brûlis traditionnels dans le Centre-Nord, l'Est du Burkina et le sud du Mali. Cette période marque ainsi un ralentissement naturel de la crise, tout en révélant la nécessité d'un suivi post-crise pour prévenir d'éventuelles reprises localisées.

ANALYSE COMPARATIVE DES PRIX DES PRODUITS AGROPASTORAUX

➤ Évolution des prix des produits agropastoraux

Produit	Burkina Faso (Sahel)	Mali (Mopti)	Niger (Tillabéri)	Évolution
Ovins	68 000 FCFA (+4%)	65 000 FCFA (+3%)	68 000 FCFA (+3%)	⬆ Hausse modérée
Caprins	38 000 FCFA (+5%)	35 000 FCFA (+4%)	41 500 FCFA (+4%)	⬆ Hausse Légère
SPAI (sac 50Kg)	10 500 FCFA (+7%)	9 800 FCFA (+6%)	10 300 FCFA (+6%)	⬆ Hausse généralisée
Riz (kg)	720 FCFA (+8%)	680 FCFA (+6%)	610 FCFA (+6%)	⬆ Inflation marquée

Mil (kg)	320 FCFA (+6%)	310 FCFA (+5%)	290 FCFA (+5%)	☑ Hausse généralisée
Sorgho (kg)	300 FCFA (+5%)	295 FCFA (+4%)	290 FCFA (+5%)	☑ Hausse modérée
Sucre (kg)	820 FCFA (+10%)	790 FCFA (+7%)	800 FCFA (+7%)	☑ Forte inflation
Savon (unité)	400 FCFA (+8%)	380 FCFA (+6%)	400 FCFA (+7%)	☑ Hausse continue
Main-d'œuvre	1 600 FCFA (+12%)	1 500 FCFA (+10%)	1 750 FCFA (+6%)	☑ Forte inflation



➤ **Tableau comparatif des prix moyens (en FCFA)**

(Entre parenthèses les prix de la période précédente)

Produits et Main d'œuvre	Burkina Faso (Sahel)	Mali (Mopti)	Niger (Tillabéri)	Évolution (%)
Ovins	68 000 (65 400)	65 000 (63 100)	68 000 (66 000)	+3 à +4 %
Caprins	38 000 (36 200)	35 000 (33 600)	41 500 (39 900)	+4 à +5 %
SPAI (sac)	10 500 (9 800)	9 800 (9 200)	10 300 (9 700)	+6 à +7 %
Riz (kg)	720 (665)	680 (640)	610 (575)	+6 à +8 %
Mil (kg)	320 (302)	310 (295)	290 (276)	+5 à +6 %
Sorgho (kg)	300 (285)	295 (283)	290 (276)	+4 à +5 %
Sucre (kg)	820 (745)	790 (738)	800 (748)	+7 à +10 %
Savon (unité)	400 (370)	380 (358)	400 (374)	+6 à +8 %
Main d'œuvre (jour)	1 600 (1 430)	1 500 (1 360)	1 750 (1 650)	+6 à +12 %

Tous les produits ont connu une hausse de prix, avec des pics sur le sucre, le SPAI et la main-d'œuvre. Les petits ruminants enregistrent une hausse modérée, mais constante, traduisant une reprise progressive de la demande. Les céréales (mil, sorgho, riz) poursuivent leur inflation saisonnière, accentuée par la soudure. Les produits de base (savon, sucre) sont fortement impactés par les coûts logistiques et la spéculation. La main-d'œuvre agricole devient plus coûteuse, en lien avec les travaux de préparation des champs et la rareté de la main-d'œuvre dans les zones d'insécurité.

➤ Termes de l'échange (TE)

Calculés en mars-avril 2025 (prix d'un ovin / prix du mil) :

Pays / Région	TE Ovins (kg de mil)	TE Caprins (kg de mil)
Burkina Faso (Sahel)	68 000 / 320 = 212 kg	38 000 / 320 = 119 kg
Mali (Mopti)	65 000 / 310 = 210 kg	35 000 / 310 = 113 kg
Niger (Tillabéri)	68 000 / 290 = 234 kg	41 500 / 290 = 143 kg

® Évolution par rapport à mars-avril 2025

Pays	TE Ovins (mars-avril)	TE Ovins (mai-juin)	Variation	Tendance
Burkina Faso	213 kg	212 kg	-1 kg	📉 Stable à légèrement en baisse
Mali	210 kg	210 kg	0	➡ Stable
Niger	234 kg	234 kg	0	➡ Stable

Pays	TE Caprins (mars-avril)	TE Caprins (mai-juin)	Variation	Tendance
Burkina Faso	119 kg	119 kg	0	➡ Stable
Mali	113 kg	113 kg	0	➡ Stable
Niger	143 kg	143 kg	0	➡ Stable

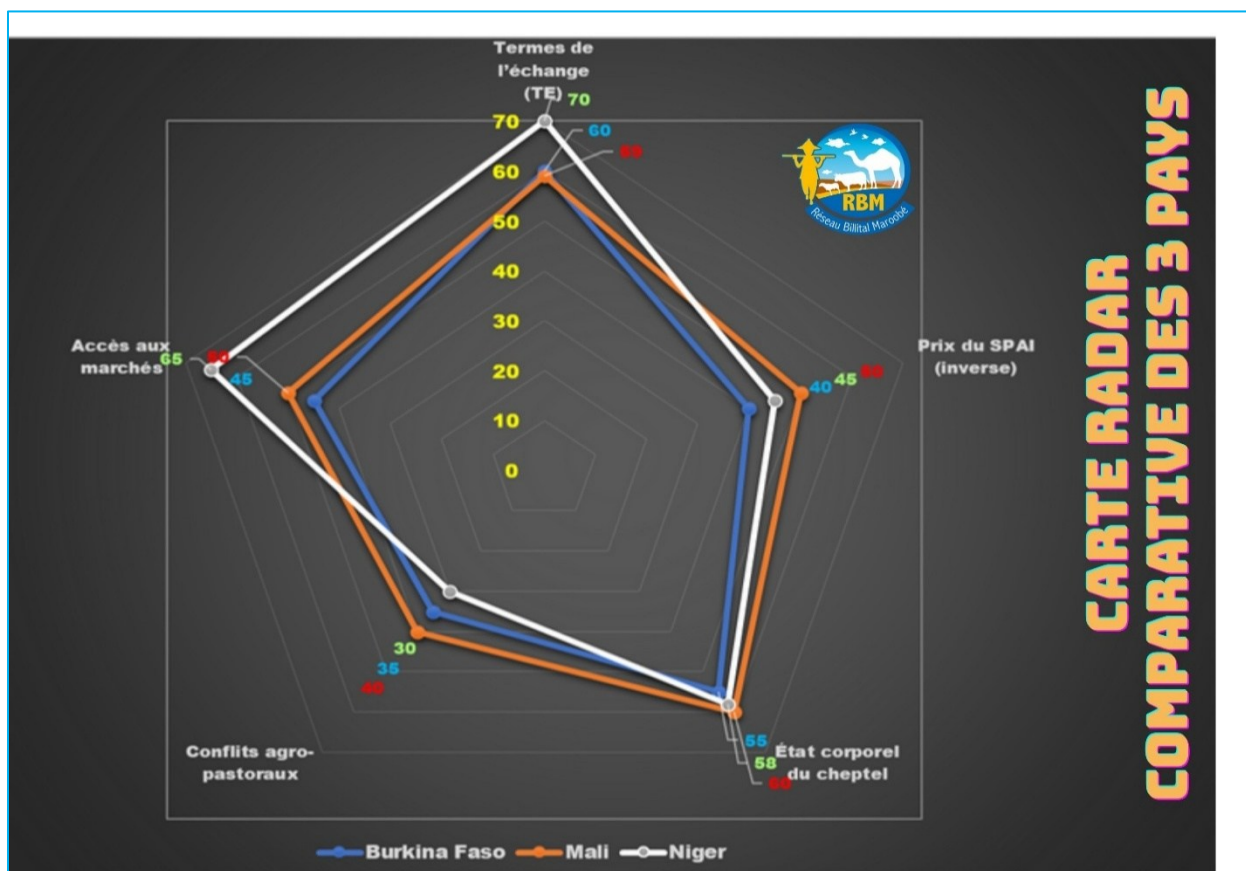
® Interprétation

- Le Niger conserve les meilleurs termes de l'échange, avec un pouvoir d'achat supérieur pour les éleveurs : un ovin vendu permet d'acheter 234 kg de mil, contre 210 à 212 kg au Mali et au Burkina Faso.
- Les TE sont restés globalement stables par rapport à la période précédente, malgré une légère hausse des prix du mil et du bétail. Cela indique une compensation relative entre l'offre animale et la demande céréalière.
- Le Burkina Faso affiche une légère détérioration du TE ovin (-1 kg), ce qui peut refléter une pression accrue sur les marchés céréalières dans le Sahel burkinabè.

® Enjeux et recommandations

- Dans les zones où les TE sont élevés (exemple : Tillabéri), les éleveurs disposent d'un meilleur levier économique pour sécuriser leur alimentation et investir dans des intrants.
- Dans les zones où les TE stagnent ou baissent (exemple : Sahel burkinabè), il est nécessaire de :
 - ✓ Renforcer les stocks de sécurité céréalière ;

- ✓ Stabiliser les marchés de bétail par des mécanismes de régulation ;
- ✓ Appuyer les petits éleveurs vulnérables à l'exclusion économique.



Carte n°8 : Toile d'araignée des données projetées par indicateur.

® Note technique de lecture de la carte radar (Toile d'araignée)

La carte radar ci-dessus permet de comparer visuellement les performances pastorales de trois pays du Sahel central (Burkina Faso, Mali, Niger) à travers cinq indicateurs clés :

- Termes de l'échange (TE) : Plus la valeur est élevée, plus le pouvoir d'achat des éleveurs est favorable.
- Prix du SPAI (Inversé) : Une valeur élevée indique un prix bas du fourrage, donc un meilleur accès pour les éleveurs.
- État corporel du cheptel : Reflète la condition physique des animaux ; plus la note est haute, plus le cheptel est en bon état.
- Conflits agro-pastoraux (Inversé) : une valeur basse signale une fréquence élevée des conflits.
- Accès aux marchés : Mesure la fluidité logistique et la sécurité commerciale.

Clés de lecture

- Forme et superficie : Plus la forme est étendue sur un axe, meilleure est la performance du pays pour cet indicateur.

- ✓ Exemple : Une large extension sur l'axe "TE" indique un bon pouvoir d'achat.
- ✓ À l'inverse, un creux sur l'axe "Conflits" signale une zone à tensions élevées.
- Couleurs :
 - ✓ ■ Burkina Faso
 - ✓ ■ Mali
 - ✓ ○ Niger
- Utilité stratégique
 - ✓ Identifier les points forts (ex. : bon état corporel au Mali).
 - ✓ Cibler les vulnérabilités (ex. : conflits fréquents au Niger).
 - ✓ Guider les décisions opérationnelles (ex. : prioriser l'accès au SPAI au Burkina Faso).



Carte n°9 : vulnérabilité de quelques communes. .

En somme, plus le niveau de vulnérabilité est élevé, plus les éleveurs subissent un piège de pénurie, de fragilité sanitaire et de risques sécuritaires. Les communes en triple vulnérabilité requièrent une attention prioritaire : approvisionnement en SPAI, renforcement de la sécurité et appui vétérinaire. Le soutien dans les zones à double vulnérabilité doit combiner mesures préventives et logistiques, tandis que les poches modérées et résilientes peuvent servir de « pôles tampons » pour tester des interventions renforçant la résilience pastorale.

CONCLUSION GENERALE DE LA SITUATION PASTORALE AU SAHEL

La période de mai–juin 2025 marque une phase de transition fragile pour les systèmes pastoraux du Sahel central. Si les premières pluies ont permis une reprise partielle des ressources naturelles (pâturages, points d'eau), la majorité du cheptel reste dans un état corporel seulement passable, sans réelle marge de résilience. Les marchés agropastoraux sont caractérisés par une inflation généralisée, notamment sur les produits de base et l'aliment bétail (SPAI), tandis que les termes de l'échange restent favorables uniquement dans certaines zones comme Tillabéri (Niger).

Les tensions agro-pastorales persistent dans les zones de retour de transhumance, aggravées par la saturation des corridors, les blocages transfrontaliers (ex. : Guinée), et la recrudescence des vols de bétail. Les disparités régionales sont marquées : le Niger affiche une relative résilience économique, tandis que le Burkina Faso et le Mali présentent des signes de vulnérabilité croissante, notamment dans les zones d'insécurité.



Pistes de solutions pour faire face aux vulnérabilités pastorales (avril–juin 2025)

1. Accroître la résilience des éleveurs dans les zones critiques

- Mettre en place des transferts monétaires dans les zones cumulant insécurité, sécheresse et stress hydrique.
- Organiser des distributions ciblées de SPAI dans les communes déficitaires.
- Déployer des cliniques vétérinaires mobiles dans les zones exposées (Maradi, Dosso).

- Intensifier les campagnes de vaccination dans les foyers de maladies animales prioritaires.
- Réhabiliter les points d'eau dégradés pour sécuriser l'abreuvement.

2. Stabiliser les marchés agropastoraux en période sensible

- Appliquer des subventions ciblées sur l'aliment bétail, le riz et le sucre.
- Renforcer les stocks tampons dans les zones enclavées ou difficiles d'accès.
- Soutenir les chaînes logistiques dans les régions touchées par l'insécurité.

3. Réduire les tensions et sécuriser les dynamiques pastorales

- Sécuriser les principaux corridors de transhumance (ex. Dori, Gao, SKBO).
- Réactiver les comités locaux de concertation et de veille.
- Promouvoir une délimitation consensuelle et participative des espaces pastoraux et agricoles.





Réalisé avec l'appui technique et financier



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



Réseau Billital Maroobe :
BP : 10 648 Niamey, Niger - Tél : +227 20 74 11 99
www.maroobe.com